

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Alimentation en eau potable du secteur RD10 Charvein-Javouhey

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Mana

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Ismaël Moubachir - Directeur des services techniques

RCS / SIRET

2	1	9	7	3	3	0	6	0	0	0	0	1	2
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Forme juridique

Administration publique générale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
21 c) Réservoirs AEP	Construction d'un réservoir AEP de 1 200 m <sup>3</sup> .
22 - Aqueducs	Projet génère une surface (diamètre extérieur*longueur) d'environ 9 300 m <sup>2</sup>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste à créer un nouveau réservoir sur la RD10 qui permettra d'alimenter en eau potable les zones de vie de Charvein et de Javouhey.

Le projet comporte également:

- la réalisation d'un réseau d'adduction qui permettra d'alimenter le réservoir à partir du forage VD4bis situé à Charvein et de l'Accarouany qui alimente actuellement le réservoir existant de Javouhey.
- la réalisation d'un réseau de distribution entre le réservoir et les centres de vie.

Une fois la mise en service du nouveau réservoir, l'ancien réservoir de Javouhey sera démolie.

## **4.2 Objectifs du projet**

Le projet a pour objectif de permettre la distribution d'eau potable en quantité suffisante sur les secteurs de vie de Charvein et Javouhey.

Le projet permettra également d'avoir une réserve d'eau disponible pour la défense incendie.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

Les travaux se déroulent en 2 tranches :

- 1er tranche de travaux a déjà été réalisé avec la pose d'environ 2.2 km de canalisation 110mm et la mise en service de borne fontaine pour apporter une solution rapidement aux habitants de la zone Charvein.
- La 2nd tranche de travaux n'a pas encore été réalisé et fait passer le projet en cas par cas. Les travaux vont être scindés en 2 lots qui consisteront en :
  - lot 1 : construction du nouveau réservoir
  - lot 2 : pose des canalisations d'adduction et de distribution d'eau potable

Pour le lot 2 il est possible que les travaux soient redivisés en sous lots géographique réalisés simultanément ou consécutivement.

Les travaux sont réalisés dans l'accotement de la RD10 en tranchée commune (canalisation d'adduction et de distribution dans la même tranchée).

Le chantier sera suivi par le maitre d'ouvrage, l'assistant maitre d'ouvrage (DGTM : anciennement DAAF), le maitre d'oeuvre, un controleur sécurité, un controleur technique, un géotechnicien et les entreprises de travaux.

Il fera l'objet de réunion hebdomadaire et de visite supplémentaire hebdomadaire pour le bon déroulement du chantier.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

La compétence eau potable est assurée par la commune de Mana. La commune a retenu la SGDE comme exploitant de son réseau.

Une fois les travaux réceptionnés, les ouvrages seront donc exploités par la SGDE.

La SGDE a déjà en exploitation de nombreux réservoirs similaires et réseau d'eau. Ils sont donc formés et expérimentés.

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Sans objet

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réservoir : Volume utile :	1200 m3
Cote mNGG du Terrain naturel au droit du réservoir :	29 mNGG
Cote mNGG du bas de la cuve :	50 mNGG
Linéaire adduction vers Charvein :	4,0 km
Linéaire distribution vers Charvein tranche 1:	2,2 km
Linéaire ditribution vers Charvein tranche :	3,9 km
Linéaire adduction vers Javouhey :	6,4 km
Linéaire distribution vers Javouhey :	5,0 km

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

RD10 Mana

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. 53°52'47" O Lat. 5°33'57" N

Point d'arrivée :

Long. 53°49'00" O Lat. 5°36'16" N

Communes traversées :

Commune de Mana

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé à environ 13km à vol d'oiseau de la mer
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Mana est inscrite dans le parc naturel régional de la Guyane. Les canalisations seront posés dans l'accotement des vories existantes et le reservoir est situé à proximité de la route sur une zone de 2500m <sup>2</sup> .
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La canalisation d'adduction réalisée au niveau du forage VD4bis sera situé en dehors de l'enceinte clôturée du forage existant.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'engendrera pas de prélèvements d'eau supérieur à ceux actuellement autorisés pour chaque ressource.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet engendre la réalisation de tranchée dont une partie des matériaux ne sont pas réutilisables. Ils seront évacués en site agréé.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le projet engendre la réalisation de tranchée dont une partie des matériaux ne sont pas réutilisables. Ils seront remplacés par des matériaux issus de carrière autorisées.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par un risque d'inondation. Toutefois le projet n'engendre aucun changement de la topographie des accotements de la RD10 dans lesquels seront posés la canalisation. En cas de mise en oeuvre de conduites en fonte, des mesures de PH et de conductivité seront réalisées afin de mettre en oeuvre une conduite adaptée à l'agressivité du terrain. Lors du passage des fossés et criques, les niveaux maximaux des inondations seront respectés afin qu'il n'y ait aucun obstacle dans le champ d'écoulement des crues.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet peut être source de gîtes larvaires. Afin de veiller à ce que cela n'arrive pas, les entreprises devront répondre à un cahier des charges précis et seront suivies tout le long des travaux par le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre. Dans le cas où l'épidémie COVID serait toujours d'actualité durant la phase chantier, des mesures seront prises dès l'appel d'offres pour concilier travaux et gestes barrières.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, il y aura forcément des engins de chantier et potentiellement des liaisons depuis l'île de Cayenne et Saint Laurent du Maroni pour l'amené du personnel et du matériel.
<b>Nuisances</b>	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, le projet sera source de bruit dû aux engins de chantier : (pelle, compacteur, camions, etc..) mais les entreprises devront respecter les législations en vigueur sur le sujet.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase chantier, des phases de compactage sont nécessaires à la bonne mise en oeuvre des matériaux. Le compactage est source de vibration mais sur une aire restreinte autour de l'engin de compactage.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet est concerné par l'éclairage lumineux existant au niveau du bourg de Javouhey.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera des déchets non dangereux liés aux travaux. En phase travaux, le cahier des charges des entreprises prévoira la mise en oeuvre de bennes à ordures ainsi que le tri des déchets.



Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

En phase travaux, les entreprises seront soumises à un cahier des charges précis visant à réduire au maximum les impacts : bruit, flux de véhicules, poussière, etc. Un contrôle permanent en cours d'exécution sera assuré.

Durant les travaux l'emprise du chantier sera balisée de façon à protéger les biens et les personnes. Dans le cas où une réduction de la chaussée est nécessaire, la signalisation sera adaptée et au besoin un alternat de circulation sera mis en place. Ces éléments sont en cours d'échange avec la CTG dans le cadre de la permission de voirie. Les plans de circulations et de passage seront également validés avec la police ou gendarmerie dans le cadre des arrêtés de circulation.

Les riverains seront informés des travaux par une communication réalisée par le biais de panneau de chantier et des médias locaux (journaux, télévision ou radio). Cette communication est réalisée par la commune et la mairie.

Les canalisations sont implantées le long de la route dans l'accotement, il n'y a donc pas d'impact sur la faune, la flore ou l'hydraulique. Le projet permettra la possibilité d'apporter de l'eau potable à l'ensemble des habitants le long de la RD10 et des bourg de Charvein et de Javouhey en quantité suffisante. De plus il permettra à terme la défense incendie sur les bourgs.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire, nous estimons qu'il n'est pas nécessaire que le projet soit soumis à une évaluation environnementale car : il ne modifie pas le site où la canalisation sera posé (accotement) ni le réservoir (parcelle defrichée), il améliore la desserte en eau potable sur l'ensemble de la RD10, il sécurise l'alimentation en eau potable du bourg du secteur, il prend en compte, dès la phase avant-projet, les échanges avec la CTG pour le passage de la canalisation sous les accotements des voiries de la RD10. De plus vis à vis de la rubrique numéro 21, nous demandons l'instruction au cas par cas du projet étant donné l'intérêt limité d'inscrire les châteaux d'eau à évaluation environnementale systématique et de la volonté du ministère d'inscrire dans le prochain guide d'interprétation de la nomenclature la seule instruction au cas par cas des réservoirs peu importe la hauteur de la tour.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

#### Objet

Le dossier AVP de l'opération est joint au présent dossier AVP qui vaut aussi annexe 4.

### 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Mana

le, 02/08/2022

Signature

